



Comité des Flandres de Bridge

1, Square Jean Monnet 59120 Loos
Tél : 03 20 57 85 04 Mail : comiteflandresbridge@wanadoo.fr
Site : <http://flandresbridge.fr>
Directeur des compétitions : Michel SACHY
Portable : 06 11 55 59 74 Mail : m-sachy@numericable.fr

Senior Open/4 Excellence

Finale Comité

les mardi 26 et mercredi 27 novembre 2019

Bridge Club de Douai

Maison des Associations - 163, Avenue Gounod 59500 Douai Tél 03 27 71 05 13

Madame , Monsieur,

Votre équipe est inscrite pour cette compétition qui se jouera à 26 équipes en **7 matchs de 12 donnes (sans mi-temps)** selon la formule du Patton Suisse avec les 2^{1er} tours prédéterminés.

Cette épreuve est classée en Catégorie **2 (Règlement National Article 143.2)**.

Les systèmes classés SHA sont interdits.

L'utilisation des Conventions classées CI est autorisée sous réserve d'avoir déposé son système complet auprès de l'organisme responsable, au moins quinze jours, afin que celui-ci puisse en avertir les équipes concernées huit jours au plus avant le début de l'épreuve, et d'en avertir les adversaires à la table.

L'arbitre prévu pour cette épreuve est Eric Wheatley.

Les droits d'engagement pour cette finale sont de 116 € par équipe.

Les horaires prévus sont les suivants : 1h35 de jeu 0h15 de pause.

Mardi 26 novembre	1° match 14h00	2° match 15h50	3° match 17h40
Mercredi 27 novembre	4° match 9h30	5° match 11h20	6° match 14h30 7° match 16h20

En cas de forfait, prévenez le plus rapidement possible le secrétariat du Comité au 03 20 57 85 04 ou le directeur des compétitions au 06 11 55 59 74.

Cette compétition se jouant derrière écran chaque paire doit prévoir deux feuilles de conventions (une de chaque côté de l'écran consultable par l'arbitre).

Rappel : Extrait du règlement national des compétitions, art.85.6 :

*"Avant le début du jeu, pour éviter l'effet de surprise et permettre la mise au point d'une défense, l'attention des adversaires doit être attirée sur les conventions particulières de **déclaration ou de jeu de la carte**".*

L'orientation NS et EO sera tirée par l'ordinateur. Les donnes seront duplicatées aux cinq premières tables lors des trois derniers tours. Si un appel de la décision de l'arbitre est jugé abusif par la commission, cette dernière pourra infliger aux appelants une pénalité allant de 0.5 à 2 Points de Victoire.

Le nombre d'équipes qualifiées pour la Finale de Ligue qui aura lieu les 13 et 14 mai 2020 au Touquet sera précisé dès que communiqué par le directeur de ligue (en fonction du nombre d'équipes engagées dans chaque comité)

Ne manquez pas de consulter notre site Internet à l'adresse : <http://www.flandresbridge.fr/> où vous pouvez consulter vos convocations et vous tenir au courant de l'actualité du comité et des districts.

Je vous souhaite bonne chance et je vous prie d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Loos, le 15 novembre 2019

Michel Sachy